CLOTURE
Pour toute pose de clôture ou modification de votre clôture, qu’elle soit sur rue ou en limite séparative avec votre voisin, vous devez déposer en mairie une demande de déclaration préalable.

Département de Seine-et-Marne

Direction de l'aménagement et du développement durables
Service urbanisme et foncier

Réaliser sa demande de clôture: Les plans à fournir

Hôtel de Ville
107, avenue de la République 77347 Pontault-Combault Cedex – Service urbanisme et foncier - ☎ : 01 70 05 47 24

Faire sa demande de clôture

Poids : 2.51 Mo
Téléchargement [1]

URL de la source (modifié le 16/01/2024 - 14:22): https://www.pontault-combault.fr/mes-demarches/urbanisme/realiser-sa-demande-de-cloture

Liens
[1] https://www.pontault-combault.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_cloture_2022_0.pdf